



# POLITIQUE FAMILIALE





## MESSAGE DU MAIRE

Le conseil municipal, en déposant cette politique familiale, concrétise sa volonté d'offrir aux familles un cadre de vie approprié à leurs besoins. L'approche intergénérationnelle exprimée intègre des valeurs qu'il veut refléter dans ses décisions. Nos habitudes changent et le monde qui nous entoure exige des ajustements continuels.

Cette politique sera donc évolutive et, nous l'espérons, constructive. Servez-vous-en; cet outil doit devenir le vôtre. Un grand merci à tous ceux qui ont participé, leur apport était indispensable afin de reproduire une réalité la plus juste possible.

*Micheline Pelletier*

Micheline Pelletier, maire



# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>PORTRAIT DES FAMILLES</b>	<b>5</b>
Composition de la population par groupe d'âge	<b>6</b>
Niveau de scolarité atteint selon le sexe chez les 20-34 ans	<b>6</b>
Niveau de scolarité atteint selon le sexe chez les 35-44 ans	<b>7</b>
<b>SERVICES ET ACTIVITÉS DÉJÀ OFFERTS PAR LA VILLE</b>	<b>8</b>
<b>DÉFINITION DE LA FAMILLE</b>	<b>10</b>
<b>MISSION ET OBJECTIFS</b>	<b>11</b>
<b>AXES D'INTERVENTION ET SUGGESTIONS DE MESURES</b>	<b>11</b>
<b>HABITATION ET AMÉNAGEMENT URBAIN</b>	<b>12</b>
<b>LOISIR, SPORT ET CULTURE</b>	<b>14</b>
<b>COMMUNICATION ET DIFFUSION</b>	<b>16</b>
<b>SÉCURITÉ ET TRANSPORT</b>	<b>17</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>18</b>
<b>REMERCIEMENTS</b>	<b>19</b>

La politique familiale  
de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts  
est publiée par :

La Ville de Sainte-Anne-des-Monts  
6, 1<sup>re</sup> Avenue Ouest  
Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 1A1  
Téléphone : 418 763-5511  
Télécopieur : 418 763-3473  
[www.villesainte-anne-des-monts.qc.ca](http://www.villesainte-anne-des-monts.qc.ca)

Illustration : Joëlle Sasseville  
Conception et réalisation : Audace.qc.ca  
Photographies :  
Bérengère Therrien  
Maison de la culture  
Marie-Josée St-Pierre  
Ville de Sainte-Anne-des-Monts



## INTRODUCTION

La famille est un acteur important dans le dynamisme et le développement d'une communauté. C'est pour cette raison que les municipalités doivent se positionner et orienter leurs actions dans le but de favoriser le mieux-être et le développement des familles établies et en encourageant de nouvelles à s'implanter sur leur territoire.

Consciente des problématiques rencontrées par les familles annemontoises, la Ville de Sainte-Anne-des-Monts décide, en 2006, d'entreprendre l'élaboration d'une politique familiale. Un comité d'intervenants du milieu communautaire et de citoyens est formé et ensuite mandaté pour déterminer les orientations de cette politique et doter la Ville d'une vision de développement à long terme. Cet outil de développement tient compte de la réalité des familles, du contexte socioéconomique dans lequel elles évoluent et des services qui sont déjà existants dans le plan d'action municipal.

Par ce document, la Ville souhaite démontrer sa préoccupation constante pour la famille sans toutefois intervenir au-delà des limites de ses champs de compétence. Elle désire également la reconnaître comme acteur fondamental dans la communauté et favoriser son épanouissement, sa qualité de vie, son intégration et l'amélioration de son environnement. Pour ce faire, le comité famille souhaite que cette politique établisse un cadre d'intervention réaliste permettant de créer un contexte de vie favorable aux familles sur le plan de la santé, de l'éducation et de la sécurité.

L'adoption et la mise en œuvre de cette politique confirment également le désir de créer des liens entre la Ville et ses différents partenaires; les organismes communautaires qui travaillent jour après jour avec les familles et les divers intervenants qui, d'une manière ou d'une autre, ont à côtoyer les familles dans leurs activités. La Ville s'engage donc dans une démarche à long terme qui permettra la concertation, le partenariat, l'identification, la solidification et la bonification des acquis, et nous l'espérons, qui arrivera à combler les lacunes qui freinent le développement et l'épanouissement des familles.



## PORTRAIT DES FAMILLES

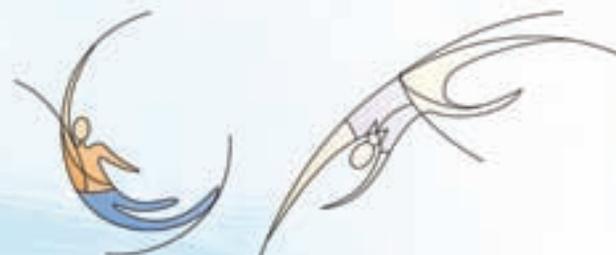
La Haute-Gaspésie est aux prises avec une problématique socioéconomique particulière et difficile depuis plusieurs années. L'exode des jeunes, la population vieillissante, le haut taux de chômage, le faible revenu moyen des familles et la scolarisation peu élevée des Annemontois sont quelques-uns des constats qui démontrent l'importance de structurer l'action de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts et de ses partenaires pour permettre aux familles de disposer d'un environnement et de conditions favorables à leur épanouissement et à leur mieux-être.

Même si ce portrait semble peu réjouissant, il est important de souligner les efforts qui sont déployés par plusieurs organismes et intervenants de la communauté ainsi que par la municipalité pour dynamiser le milieu et améliorer la qualité de vie des citoyens. Gardons cette perspective en tête en survolant brièvement quelques statistiques qui nous permettront de mieux connaître le contexte dans lequel s'inscrit cette politique familiale.

Pour que la politique soit un outil efficace et bien ancré dans la réalité, il est impératif de connaître les contextes démographique, économique et sociologique de la ville. Pour réaliser un portrait qui soit fidèle, nous avons consulté différents documents, dont les données de recensement de Statistique Canada de 2001 et 2006 et celles de l'Institut de la statistique du Québec.

Sainte-Anne-des-Monts est la ville centre de la MRC de La Haute-Gaspésie. Sa population totale s'élève à 6 835 habitants (données de 2006), soit plus de la moitié de la population de toute la MRC qui s'élève à 12 329 personnes. Depuis la fusion municipale du 1<sup>er</sup> janvier 2000, le territoire de la ville s'étend sur 263,31 kilomètres carrés incluant le secteur de Tourelle. L'étendue du territoire fait partie des problématiques avec lesquelles doivent composer les familles et les intervenants. L'offre de service est généralement concentrée dans un même secteur, l'accès est donc limité bien souvent aux résidents qui habitent près de ce secteur et aux familles qui bénéficient d'un moyen de transport. L'achalandage, la fréquentation et le dynamisme du milieu annemontois seraient grandement améliorés si des solutions émergeaient de cette politique pour faciliter le transport et l'accessibilité.

L'exode des jeunes qui quittent la région pour aller étudier ou trouver du travail a également des incidences sur la dynamique du milieu. Selon les statistiques, un écart important est observable entre Sainte-Anne-des-Monts et le reste du Québec en ce qui concerne l'âge moyen des habitants.





## COMPOSITION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE

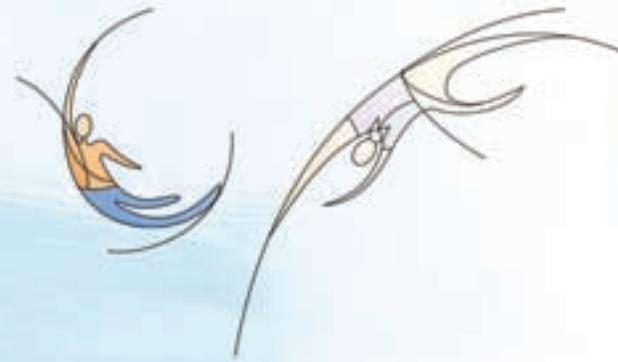
Groupe d'âge	Sainte-Anne-des-Monts 6 835 habitants	%	Québec 7 237 480 habitants	%
0 à 4 ans	335	4,9	375 765	5,2
5 à 14 ans	790	11,6	915 810	12,7
15 à 19 ans	445	6,5	462 070	6,4
20 à 24 ans	385	5,6	487 405	6,7
25 à 44 ans	1 885	27,6	2 165 760	29,9
45 à 54 ans	1 215	17,8	1 109 945	15,3
55 à 64 ans	820	12	760 905	10,5
65 à 74 ans	560	8,2	547 185	7,6
75 à 84 ans	310	4,5	318 180	4,4
85 ans et plus	90	1,3	94 450	1,3

L'exode des jeunes vers les grands centres est causé, entre autres, par le manque de diversité dans l'offre d'emploi, mais également par l'absence d'établissements d'enseignement collégial et universitaire. Les institutions les plus rapprochées se trouvant à Matane, Rimouski, Gaspé ou Carleton. La Ville doit composer avec une population vieillissante, un faible taux de scolarité et un taux de chômage élevé. Nous observons cependant que la faible scolarisation n'est pas uniquement due au manque d'institutions scolaires, une grande partie de la population ne dispose pas de diplôme d'études secondaires, ce qui limite le choix des emplois disponibles et le nombre d'employés professionnels et spécialisés. Par contre, les familles peuvent compter sur un service d'éducation aux adultes qui propose des formations diversifiées et pertinentes avec les besoins du milieu. Le Groupe Collegia possède également un centre de service à Sainte-Anne-des-Monts.

## NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT SELON LE SEXE, CHEZ LES 20 À 34 ANS SAINTE-ANNE-DES-MONTS PAR OPPOSITION À L'ENSEMBLE DU QUÉBEC

Plus haut niveau de scolarité atteint	Sainte-Anne-des-Monts %			Québec %		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Niveau inférieur au certificat d'études sec. (DES)	51	34,8	41,8	18,8	13,2	16
DES ou certaines études postsecondaires	13,5	13	13,2	25	21,6	23,3
Diplôme d'études collégiales	13,5	22,6	18,6	21,9	27,7	24,8
Certificat, diplôme universitaire	8,7	19,1	14,5	18,6	25,6	22,1
École de métiers	12,5	11,3	11,8	15,7	11,9	13,8

Ces données nous permettent de constater que 41,8 % des citoyens âgés de 20 à 34 ans ne possèdent pas de diplôme d'études secondaires; un écart de 25,8 % avec le reste du Québec.



## NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT, SELON LE SEXE, CHEZ LES 35 À 44 ANS SAINTE-ANNE-DES-MONTS ET L'ENSEMBLE DU QUÉBEC

Plus haut niveau de scolarité atteint	Sainte-Anne-des-Monts %			Québec %		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Niveau inférieur au certificat d'études secondaires	45,5	45,8	45,2	22,4	19	20,7
DES ou certaines études postsecondaires	16,4	16,9	17,5	24,3	28,3	26,4
Diplôme d'études collégiales	12,7	16,1	14,5	16,3	20	18,2
Certificat, diplôme universitaire	4,5	8,5	6,6	21,1	21,5	21,3
École de métiers	20,9	12,7	16,7	15,8	11,2	13,5

Toujours selon les chiffres de 2001 de Statistique Canada, la municipalité de Sainte-Anne-des-Monts comptait un total de 1 925 familles réparties de la manière suivante :

- 935 couples mariés;
- 660 couples en union libre;
- 330 familles monoparentales (290 parents de sexe féminin et 40 de sexe masculin).

L'Institut de la statistique du Québec et le Centre local d'emploi de La Haute-Gaspésie nous renseignent sur la situation financière des résidents de la MRC de La Haute-Gaspésie et sur le revenu des Annemontois.

- Taux d'assistance-emploi (2005) : 18,9 %
- Taux de faible revenu des familles (2004) : 15 %
- Revenu personnel par habitant (2005) : 20 201 \$

En 2003 à Sainte-Anne-des-Monts, les gains moyens pour l'ensemble des personnes s'élevaient à 22 356 \$ alors que le revenu moyen pour les personnes ayant travaillé toute l'année à plein temps est de 32 761 \$.

À la lumière de ces données, il apparaît clairement que la Ville et ses partenaires doivent demeurer sensibles à l'existence de la pauvreté et aux problématiques qui en résultent. Pour ce faire, il est important de travailler en collaboration à la mise sur pied de mesures et à la consolidation des services existants.



## SERVICES ET ACTIVITÉS DÉJÀ OFFERTS PAR LA VILLE

La Ville est active depuis longtemps auprès des familles et n'a pas attendu l'élaboration d'une politique familiale pour entreprendre des actions concrètes et considérer la famille comme partie intégrante et importante de son développement. Les services municipaux offrent déjà des activités et des programmes favorisant la participation et l'intégration des familles résidant sur son territoire. À ce sujet, pensons à la mise en place d'un processus d'inscription centralisé pour les activités de loisirs et de culture ainsi que la publication d'un bottin regroupant l'offre d'activités de loisirs, sportives et culturelles à Sainte-Anne-des-Monts.

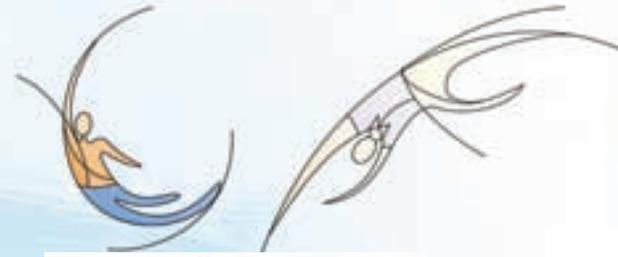
Sans faire une liste exhaustive de l'offre municipale, prenons tout de même le temps de souligner quelques actions concrètes en les regroupant selon les secteurs d'activité qui sont plus particulièrement en lien avec les orientations de cette politique :

### Habitation et aménagement du territoire

- Application de la loi sur la qualité de l'environnement par rapport à la salubrité des logements (intervention de la Ville);
- Soutien financier au logement social.

### Loisirs

- Patinage libre gratuit;
- Bains libres gratuits;
- Subvention pour la location de glace au hockey mineur;
- Événement La Grande Bordée;
- Camp de jour Multi-loisirs;
- Aménagement et entretien de parcs et sentiers pédestres;
- Soutien financier et technique dans le cadre des politiques d'aide de la Ville;
- Instauration d'un transport collectif déployé sur tout le territoire de la Haute-Gaspésie pour favoriser la participation aux activités.



### **Bibliothèque**

- Carte de bibliothèque gratuite pour les 17 ans et moins;
- Support aux parents dans la recherche de documents pour les travaux scolaires des enfants;
- Service Internet gratuit pour tous;
- Carte de bibliothèque qui sert également de laissez-passer pour Exploramer;
- Événement Livres en Fête.

### **Culture**

- Offre diversifiée de cours et d'ateliers à moindre coût pour enfants et adultes;
- Événement Journées de la culture;
- Événement Fête du bois flotté et concours *On récupère la mer*;
- Événement Livres en Fête;
- Événement Carrousel du film en tournée;
- Expositions à la Maison de la culture;
- Animation urbaine;
- Soutien financier et technique dans le cadre des politiques d'aide de la Ville;
- Création d'une fresque historique relative à l'occupation du territoire de la Haute-Gaspésie.



### **Sécurité**

- Visites préventives du service des incendies dans les résidences et les écoles;
- Mise en place de mécanismes sonores aux intersections des rues;
- Implication auprès des étudiants lors de journées parascolaires;
- Patrouille des citrouilles;
- Préventionniste;
- Visite de la caserne et pompier d'un jour.

### **Santé**

- Création d'une table de concertation avec les groupes de médecine familiale (GMF) dans le but de développer une approche préventive de santé holistique et multidisciplinaire pour la population.

### **Éducation**

- Appui à l'implantation de deux nouveaux DEP avec la Commission scolaire des Chic-Chocs;
- Mise en place d'un système pour offrir des bourses aux étudiants finissants du secondaire.

### **Emploi**

- Participation à la table Création Emploi GIM.



Nous n'avons fait ressortir que certaines actions entreprises par la municipalité, mais il est important de souligner l'apport d'organismes qui œuvrent auprès des familles et qui offrent eux aussi activités, services et support. Il y a, sur le territoire, une quinzaine d'organismes communautaires aux missions et mandats variés, mais complémentaires. Leur offre est diversifiée : transports, aide aux devoirs, programme de sécurité alimentaire, ateliers divers, lutte contre la pauvreté, exclusion et agressions, amélioration du milieu de vie pour les enfants et les adolescents, etc.

D'autres intervenants ne provenant pas du milieu communautaire sont actifs et s'attellent à la tâche pour offrir activités et tarification réduite aux familles. Cela démontre que les organismes, les intervenants et les citoyens sont déjà sensibilisés aux problématiques et aux besoins des familles, peu importe leurs conditions économiques et sociales.

Dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre de cette politique familiale, la Ville s'engage à poursuivre les partenariats déjà existants, à en développer d'autres, à encourager l'implication et les initiatives, et à reconnaître l'importance du travail des organismes dans le développement des familles.

## DÉFINITION DE LA FAMILLE

La famille est le lieu privilégié de rencontre, d'échange et d'épanouissement de plusieurs individus de différentes générations qui se transmettent des valeurs et se soutiennent mutuellement. Une famille active contribue au développement de sa communauté et en véhicule les valeurs pour que tous puissent évoluer dans un environnement sain et enrichissant.



## MISSION ET OBJECTIFS

### Mission

En adoptant cette politique, la Ville de Sainte-Anne-des-Monts se donne le mandat de favoriser la création d'un milieu de vie propice à la rencontre des familles en proposant des mesures qui encouragent la vie communautaire et les échanges. Elle souhaite également créer un contexte dans lequel les familles auront accès à des ressources et des services qui faciliteront leur intégration et leur participation. Ce faisant, elle reconnaît la famille comme agent principal de développement au sein de la communauté.

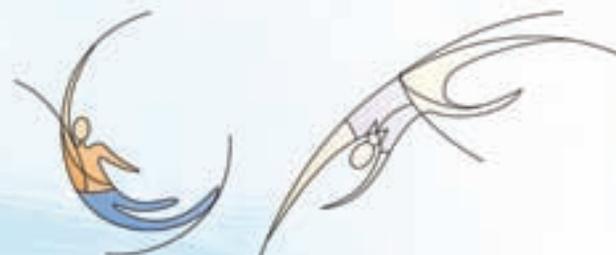
### Objectifs

- Intégrer la politique familiale dans une vision globale d'intervention municipale.
- Stimuler l'engagement du milieu à l'égard des familles et développer les liens entre les organismes dans un esprit de concertation et de partenariat.
- Sensibiliser les intervenants municipaux de tous les services à élaborer les programmes et services en les encourageant à penser et à agir en fonction des familles.
- Éduquer et sensibiliser le milieu annemontois aux problématiques des familles.
- Améliorer les outils de communication et la diffusion de l'information auprès des familles et des partenaires pour favoriser la participation et l'implication.
- Valoriser le milieu familial en adoptant des mesures d'accessibilité de service et de promotion des services de ceux-ci.

## AXES D'INTERVENTION ET SUGGESTIONS DE MESURES

De manière à déterminer les orientations qui serviront de cadre et qui permettront de structurer efficacement les actions à poser, le comité a dû identifier clairement le contexte dans lequel évoluent les familles.

**Quatre domaines d'intervention prioritaires sont ressortis des réflexions et des discussions pour cette première politique familiale.**



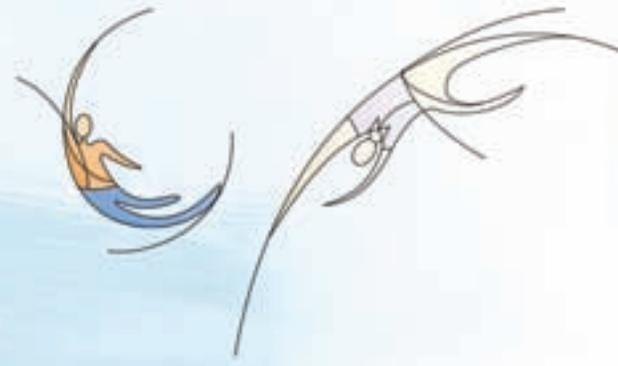


## HABITATION ET AMÉNAGEMENT URBAIN

Le logement et l'aménagement urbain sont des incontournables dans le mieux-être des familles. Un logement approprié aux besoins de chacune d'entre elles et l'accès aux différents services offerts par la Ville, les commerçants et les organismes constituent une première étape essentielle à la qualité de vie de chacun. C'est pourquoi la Ville entend :



OBJECTIFS	<b>Favoriser et faciliter l'accès à l'habitation en milieu urbain</b>
RECOMMANDATIONS	<ul style="list-style-type: none"><li>• En favorisant l'émergence de projets, comme une coopérative d'habitation.</li><li>• En rendant disponibles des terrains dont la Ville est propriétaire, aux jeunes familles et aux aînés.</li><li>• En mettant en place une politique d'aide financière.</li><li>• En incitant les promoteurs à adapter des projets résidentiels aux besoins des familles.</li><li>• En améliorant les services offerts aux familles.</li><li>• En améliorant les espaces verts et en entretenant les infrastructures existantes.</li><li>• En appuyant les initiatives du milieu qui encouragent la rencontre des familles.</li></ul>
MOYENS ENVISAGÉS	<ul style="list-style-type: none"><li>• Participation de la Ville dans les projets de développement résidentiel en secteur urbanisé</li><li>• Création d'un forfait sur les services professionnels lors de l'acquisition d'une maison neuve</li><li>• Développement de la rue Thériault (prolongement de la rue sur des terrains municipaux)</li><li>• Don d'un arbre</li><li>• Adaptation du milieu urbain</li><li>• Animation urbaine spécifique aux enfants</li><li>• Offre d'activités en HLM (Sainte-Anne-des-Monts et secteur de Tourelle)</li></ul>



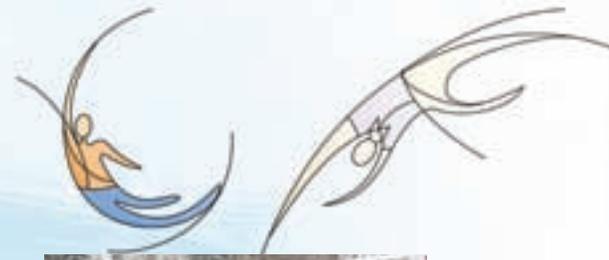
<b>OBJECTIFS</b>	<b>Encourager la cohabitation intergénérationnelle (parent-enfant ou petit-enfant)</b>
<b>RECOMMANDATIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• En proposant une aide financière pour les familles désirant adapter leur maison pour accueillir leurs parents ou leurs enfants.</li><li>• En appuyant les projets de construction ou de rénovation de maisons intergénérationnelles.</li><li>• En faisant la promotion de la vie familiale intergénérationnelle.</li><li>• En faisant la promotion des programmes disponibles.</li></ul>
<b>MOYENS ENVISAGÉS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Soutien financier par un crédit de taxes sur les services municipaux lors de la construction ou à l'aménagement d'un logement intergénérationnel</li></ul>



## LOISIR, SPORT ET CULTURE

Les loisirs constituent une porte d'entrée idéale pour joindre les familles afin de favoriser leur participation et leur implication. L'offre de loisirs culturels, sportifs et communautaires permet une grande souplesse dans la diversité des activités et dans la tarification. C'est le lieu privilégié de l'inclusion sociale et de l'animation du milieu. C'est pourquoi la Ville entend :

OBJECTIFS	Augmenter la participation des familles aux activités	Faciliter l'accès aux loisirs
RECOMMANDATIONS	<ul style="list-style-type: none"><li>• En favorisant l'élaboration de nouvelles activités qui s'inscriront dans une perspective familiale.</li><li>• En élaborant une stratégie de diffusion et de promotion efficace.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• En adaptant le transport collectif existant pour les familles vers les lieux d'activités.</li><li>• En diversifiant les lieux d'activités.</li><li>• En diminuant la tarification et en ayant pour objectif la gratuité du plus grand nombre d'activités possibles.</li><li>• En publicisant les tarifs familiaux déjà existants des diverses entreprises (ex. : club de golf).</li></ul>
MOYENS ENVISAGÉS	<ul style="list-style-type: none"><li>• Organiser l'horaire pour de nouvelles activités (patinage artistique, judo, etc.)</li><li>• Utiliser un logiciel d'inscription informatisée pour une meilleure gestion des services de loisirs</li><li>• Offrir le service d'inscription et de réservation en ligne pour les différentes activités</li><li>• Poursuivre la réalisation du bottin des loisirs, de la culture et des sports</li><li>• Offrir un service d'inscription centralisé</li><li>• Instaurer une foire des loisirs (échanges)</li><li>• Préserver certaines activités grand public gratuites</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Augmenter l'offre de service du transport collectif en soirée et en fin de semaine (particulièrement pour le secteur de Tourelle)</li><li>• Utiliser les installations sportives des secteurs de Tourelle et de Sainte-Anne-des-Monts</li><li>• Offrir le patinage libre gratuit pour tous</li><li>• Poursuivre l'offre de la carte de bibliothèque gratuite pour les 0 à 17 ans</li><li>• Offrir un livre à chaque nouveau-né</li><li>• Offrir une tarification réduite pour les familles</li><li>• Installer une patinoire extérieure (secteur de Tourelle)</li></ul>



OBJECTIFS	<p><b>Favoriser l'implantation de nouveaux partenariats avec les organismes communautaires</b></p>	<p><b>Favoriser les rencontres intergénérationnelles</b></p>
RECOMMANDATIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En impliquant les organismes dans l'organisation d'activités et d'événements.</li> <li>• En créant des occasions de partenariats et d'échange.</li> <li>• En appuyant plus particulièrement les organismes à but non lucratif qui organisent des activités familiales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En appuyant les initiatives du milieu et en les publicisant.</li> <li>• En intégrant aux activités existantes une dimension intergénérationnelle.</li> </ul>
MOYENS ENVISAGÉS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bonifier le soutien aux demandes d'activités familiales dans le cadre de la Politique financière</li> <li>• Foire aux loisirs (kiosques, démonstration d'activités)</li> <li>• Soutenir les organismes dans l'organisation d'activités familiales (soccer, karaté, spectacles pour la famille...)</li> <li>• Faire la promotion des organismes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'associer aux clubs des 50 ans et plus pour les différentes activités communes</li> <li>• Faire la promotion du bénévolat et honorer les personnes qui en font dans les centres de santé et d'hébergement</li> <li>• Semaine de la municipalité (diversifier les activités en fonction des différentes générations)</li> </ul>



## COMMUNICATION ET DIFFUSION

Les communications sont essentielles pour assurer l'inclusion des familles et leur participation à la dynamique du milieu annemontois. Une bonne stratégie puis des outils bien adaptés et à jour permettent de joindre les familles et de les informer sur les ressources, les services et les activités qui leur sont adressés. C'est pourquoi la Ville entend :

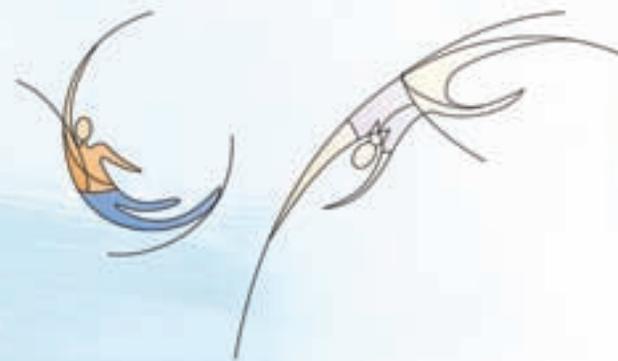


OBJECTIFS	<b>Mettre en place un plan de communication et de diffusion</b>
RECOMMANDATIONS	<ul style="list-style-type: none"><li>• En retravaillant le site Web de la Ville et en l'utilisant comme outil de communication, de diffusion et de rayonnement.</li><li>• En mettant en place des outils promotionnels de manière à pouvoir joindre les familles.</li></ul>
MOYENS ENVISAGÉS	<ul style="list-style-type: none"><li>• Télédiffusion des séances du conseil municipal à la télévision communautaire</li><li>• Pochette d'information pour les nouveaux arrivants</li><li>• Bottin des loisirs</li><li>• Petit Journal municipal</li><li>• Plan de communication entre la Ville et la Commission scolaire</li><li>• Publicité pour faire connaître le nouveau site Web</li><li>• Meilleure communication des tarifs et des horaires des activités familiales</li></ul>

# SÉCURITÉ ET TRANSPORT

De manière à ce que les familles bénéficient d'un environnement propice à leur épanouissement, il est nécessaire que les mesures de sécurité soient adaptées aux réalités du milieu et aux préoccupations des familles. La Ville fait donc de la sécurité une priorité. C'est pour quoi elle entend :

OBJECTIFS	<p><b>Sensibiliser les familles aux mesures de sécurité</b></p>	<p><b>Améliorer la sécurité dans les déplacements</b></p>
RECOMMANDATIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En offrant des campagnes de sensibilisation en partenariat avec les intervenants concernés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En améliorant les infrastructures.</li> <li>• En diminuant la vitesse en milieu urbain.</li> </ul>
MOYENS ENVISAGÉS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Campagnes d'informations (ex. : calendrier des pompiers)</li> <li>• Schéma de couverture de risques</li> <li>• Visites de prévention</li> <li>• Capsules d'information (ex. : piscine et baignade)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorations à l'éclairage public</li> <li>• Amélioration des infrastructures (triangle de visibilité)</li> <li>• Amélioration de l'accès aux édifices publics</li> <li>• Réduction de la vitesse au centre-ville</li> <li>• Passages piétonniers</li> </ul>





## CONCLUSION

Ce document exprime l'engagement de la Ville envers les familles et les place au cœur de ses préoccupations. Pour faire suite à la diffusion de ce document, un plan d'action qui correspond aux aspirations de la population sera élaboré en concertation avec le conseil et les employés municipaux. Ces derniers devront utiliser la politique familiale comme outil de décision et de développement. Le bien-être des familles est une responsabilité collective et partagée. Dans ce beau projet, la Ville se veut médiatrice, facilitatrice et instigatrice. Elle est cependant consciente des limites et des contraintes auxquelles elle doit faire face. C'est pourquoi, de manière à maximiser les ressources humaines et financières disponibles, elle travaillera de concert avec les organismes, les intervenants du milieu et surtout avec les familles.

La politique familiale est un document en constante évolution. Certaines des actions à entreprendre auront des effets immédiats, d'autres se feront sentir à plus long terme. L'important est que chacun s'implique dans la démarche et s'approprie le document. Le comité famille espère que la mise en œuvre de la politique familiale de Sainte-Anne-des-Monts aura pour effet de renforcer et de créer auprès des familles un sentiment d'appartenance et de fierté pour leur ville et leur communauté.



## REMERCIEMENTS

**Barriault Manon**

**Bélanger Lucie**

**Bernatchez Lisa-Kim**

**Campion Monique**

**DeRoy Frédéric**

**DeRoy Marc-Antoine**

**Deschênes Simon**

**Desrosiers Annie**

**Dugas Caroline**

**Dupuis Mario**

**Gosselin Michel**

**Joncas Pascal**

**Lepage Sylvie**

**Lepage Thérèse**

**Létourneau Jacques**

**Létourneau Karine**

**Lévesque Bianka**

**Lévesque Cassandra**

**Paquette Gabrielle**

**Pelletier Éliane**

**Pelletier Micheline**

**Pelletier Simon**

**Rioux Nadia**

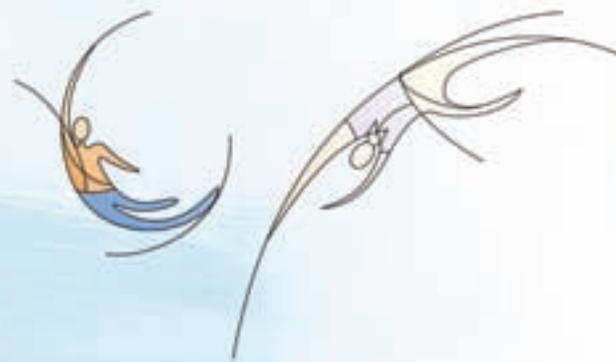
**St-Amand André**

**St-Pierre Marie-Josée**

**Soucy Charles**

Un merci tout particulier aux citoyens et organismes ainsi qu'aux membres de l'équipe municipale qui ont participé à ce projet.

Cette politique familiale a été réalisée grâce à la participation du ministère de la Famille et des Aînés.





Réalisée avec l'aide financière

**Famille et Aînés**  
**Québec** 

  
*Ville de*  
*Sainte-Anne-des-Monts*  
*Gaspésie*